

# LEERS Infos



Le magazine de la Ville #87 - Juill. 2025



Un cœur de ville plus apaisé  
et dynamique

## ÉLECTIONS

### Inscrivez-vous sur les listes électorales



## BRUIT ET VOISINAGE

### Évitons les nuisances

On entend par nuisances de voisinage tous ces bruits de jardinage, bricolage, fêtes, cris, appareils électroménagers, télé, musique, aboiements de chiens... devenant récurrents. Tous ces bruits désagréables, causant un trouble anormal, peuvent à terme polluer la vie de ceux les subissant et être source de conflits entre voisins. Évidemment, ils sont interdits ! À Leers, c'est le cas du lundi au samedi entre 20h et 9h, les dimanches et jours fériés avant 9h et après 11h 30. Mais la journée aussi, leurs intensité et répétition ne doivent pas compromettre la tranquillité et le bien-être des habitants. Alors, afin de ne pas provoquer de disputes avec les autres, on les respecte, on ne leur fait pas ce qu'on n'aimerait pas qu'on nous fasse. Il suffit pour cela d'être vigilant, de baisser le son et de prévenir lorsqu'exceptionnellement, on a besoin de bricoler ou envie de faire la fête.

Attention, tout constat de nuisance sonore de voisinage est répréhensible.

En 2026 auront lieu les élections municipales. Si vous souhaitez pouvoir vous exprimer et voter, il vous faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Si cela se fait automatiquement pour les jeunes de 18 ans s'inscrivant au recensement citoyen, les adultes, eux, doivent en faire la demande auprès de leur mairie.

Vous pouvez vous inscrire à présent à tout moment dans l'année. Pour cela, rendez-vous au service État civil de la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Vous pouvez également effectuer votre démarche en ligne grâce à un formulaire disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou sur le site de la ville.

Signalez tout déménagement, même dans la commune, car cela peut entraîner un changement de bureau de vote.

Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales sur le site du service public.

**Plus d'infos [service-public.fr](http://service-public.fr) ou [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)**



## ACTES D'ÉTAT CIVIL

### Demandez-les en ligne

Besoin d'un acte de naissance, de mariage ou de décès, à l'occasion de vos procédures administratives familiales ou matrimoniales (mariage, succession, divorce, inscription à l'école...)? Le plus simple et le plus rapide pour les obtenir est d'effectuer votre démarche en ligne sur le site de la ville via le formulaire proposé. Le service est gratuit.

Attention, ces demandes ne sont jamais payantes. Ne vous hasardez pas à effectuer une démarche sur un site autre que celui de la ville.

Une fois votre formulaire rempli, votre demande sera traitée dans un délai maximum de 15 jours. L'acte vous sera alors transmis par courrier postal ou remis en mains propres à l'accueil de la mairie. Aucun acte ne sera envoyé par e-mail.

La demande d'acte est à faire par l'intéressé majeur, le représentant d'un mineur, le conjoint d'un demandeur ou un ascendant ou un descendant concerné.

**[www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)**

## LE SAVIEZ-VOUS?

### Des profs de l'École de musique à l'Opéra

Les enseignants de l'École de musique de Leers sont des passionnés, musiciens accomplis, artistes reconnus.

Mathilde Flament, professeure de chant lyrique et Jorge Gaona Ros, professeur de clarinette, ont par exemple participé ces dernières semaines au spectacle Faust programmé à l'Opéra de Lille puis à l'Opéra comique de Paris.

## Sommaire

2 ACTUS

4 INSTANTANÉS

6 FOCUS

Fin des travaux pour  
un centre-ville apaisé  
et dynamique

9 GRANDIR

Restauration bio au CPE,  
les scolaires à la piscine

11 DÉCOUVRIR

Ciné plein air, allumoirs,  
fête de l'Amitié franco-belge

15 PRÉSERVER

Le Rep' Leers Café a 2 ans,  
les PAV sont arrivés à Leers

16 AMÉLIORER

Installation de l'éco-pâturage

18 AUTONOMIE

En octobre, Semaine bleue

20 TRIBUNES

21 AGENDA

## Retrouvez-nous sur



Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise

(Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Juillet 2025

Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers 25 rue de Lys

BP11 59115 Leers.

Tél. : 03 20 20 06 00 - contact@ville-leers.fr

Ouverture du mardi au vendredi de 8 h 30  
à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi).

Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Permanence du maire : Mercredi de 14 h 30  
à 17 h 30, uniquement sur rendez-vous

Police municipale 03 20 66 58 22

Poste de police au 38 rue du G<sup>ral</sup> Leclerc à Hem.



Chère Leersoise, cher Leersois,

C'est non sans une certaine émotion que je rédige cet éditto qui succède à l'annonce officielle courant juin de ma décision de ne pas me représenter comme tête de liste au prochain mandat.

Cette décision est le fruit d'une longue réflexion. Mon engagement pour la Ville est total et mon souhait de contribuer à améliorer le fonctionnement de la mairie pour offrir un service de qualité et adapté aux besoins actuels des Leersois reste intact. Mais cette fonction est dévorante.

La plupart d'entre vous n'en voient que la partie visible : lorsque je vais à votre rencontre à l'occasion des manifestations municipales, associatives, des assemblées générales.

Mais ceci n'est que la partie émergée de l'iceberg et les heures passées en mairie sont bien plus nombreuses, tout comme les responsabilités, les complexités, les inquiétudes. Au total, cette fonction, telle que je l'exerce, ne peut se faire sans empiéter, pour ne pas dire envahir, la vie personnelle et familiale.

C'est donc ce choix que j'ai opéré : être plus disponible à l'avenir pour les miens, qui ont fait preuve de tant de compréhension depuis bientôt 10 ans que je suis Maire.

Je voulais vous exprimer, à nouveau, ma fierté et ma gratitude d'avoir été et d'être votre Maire durant cette décennie. Je me suis attaché à améliorer le quotidien des Leersois, à prendre les virages nécessaires aux enjeux actuels, à parfois sortir des habitudes ou prendre des décisions difficiles au risque de déplaire.

Tout cela, je l'ai fait en ayant un seul objectif : faire que Leers continue d'être une ville où il fait bon vivre de façon durable.

Nous avons connu des crises inédites, des situations difficiles, des moments heureux, et dans tous ces moments j'ai été présent pour relever les défis quotidiens et incessants d'une Mairie.

Tout n'a pas été parfait, comme chacun j'ai fait des erreurs, certains diront que j'aurais dû être plus visible et moins dans les dossiers, mais sachez que tout ce que j'ai fait, je l'ai fait avec détermination, sans fausses promesses, avec honnêteté et engagement.

Encore merci à vous pour ce grand honneur que vous m'avez accordé.



Jean-Philippe Andriès  
Maire de Leers



## Sacrée fiesta!

Cette année encore, la Ville a participé à la manifestation métropolitaine Lille3000. Le 24 mai, c'est une sacrée fiesta qui a eu lieu salle Kerkhove. L'École de musique et Le Diapason ont ouvert le bal avant que l'Harmonie municipale n'interprète la pièce écrite par, et répétée avec, le compositeur Simon Fache, puis que le Quija Quartet n'entraîne les fêtards dans une danse latino.



## Journée « Ma santé, ma forme »

La Résidence des 4 Vents a ouvert ses portes aux personnes de plus de 50 ans pour la journée « Ma santé, ma forme » le 6 juin dernier. Ateliers culinaire et bien-être ainsi que des stands d'information, de prévention et de dépistage étaient au rendez-vous.

## 3 centenaires et un doyen

On vit bien et longtemps à Leers. La preuve, fin mai, la Ville a célébré l'anniversaire de 3 nouveaux centenaires, 3 résidents de l'ÉHPAD, Paulette Vieren, Christiane Hus et Paul Meunier, ravis de retrouver familles et amis pour cet événement. À cette occasion, a également été mis à l'honneur un autre résident, le doyen de la commune, Jean Bouton, qui a soufflé récemment 102 bougies!



## L'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus inauguré

En présence de Jean-Claude Casadesus, fondateur et ancien chef d'orchestre de l'ONL, qui a donné son nom à l'équipement, l'Espace Culturel a été inauguré un week-end de juin très festif et musical.





## Les aînés en sortie à Calais

Le 19 juin, 3 bus ont emmené 175 Leersois de plus de 70 ans en sortie. Destination ce jour-là, un estaminet pour un repas spectacle.

## Fêtes du Moulin

C'est l'événement de l'année à Leers ! Carton plein cette fois encore pour les fêtes du Moulin. Le samedi, la braderie agrandie a attiré plus de monde que jamais. Dimanche, les animations, concerts, le repas géant, sans oublier le jet de navettes ont réuni familles et amis dans une ambiance toujours plus conviviale.



## Un joli jardin aux 4 Vents

Le jardin des 4 Vents aujourd'hui réaménagé méritait bien une petite inauguration ce 1<sup>er</sup> juillet. En travaux durant quelques semaines au printemps, le jardin intérieur de la résidence a été transformé en un endroit sécurisé, fleuri et ombragé. Un espace agréable avec pergola, plantes et arbres fruitiers où s'installer pour papoter entre amis, boire un café ou participer à une activité.

## Stop au gaspi à la cantine !

Grâce à la sensibilisation lancée il y a déjà plusieurs mois à la restauration scolaire, une pesée effectuée entre le 12 mai et le 6 juin a permis de constater une diminution de 25 % du gaspillage sur les retours plateaux par rapport à la pesée diagnostic de février. Certains sites ont fait de belles progressions, certaines écoles enregistrant même - 50 % de gaspillage !



Les travaux sont terminés

# **CŒUR DE VILLE PLUS APAISÉ ET DYNAMIQUE**

*Voilà les travaux terminés ! Dans la continuité de la rénovation de l'esplanade Jules Deprat, il aura fallu moins d'une année au centre-ville pour se transformer totalement. De la rue des Patriotes à la rue Léon Gambetta, en passant par la place Lucien Demonchaux, le chantier mené par la MEL, lui aura permis de gagner en confort, sécurité et dynamisme.*

Comme annoncé, les travaux n'auront pas duré plus d'une année. Et si au lancement du projet, les questions et inquiétudes quant aux nuisances que cela allait entraîner pour chacun étaient nombreuses, force est de constater que finalement le chantier, amélioré à plusieurs reprises en fonction des demandes des habitants et des commerçants consultés lors de diverses réunions, s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles.

## Un centre-ville apaisé et redynamisé

Dans la continuité du réaménagement du secteur de l'esplanade Jules Deprat, en 2019-2020, le but de ces travaux, sollicités par la municipalité auprès de la MEL, étaient de rénover le centre-ville afin d'une part de le redynamiser, mais d'autre part, de l'apaiser. C'est chose faite. En s'offrant un coup de jeune, l'ensemble du secteur de la rue des Patriotes, de la rue Léon Gambetta et de la place Lucien



Demonchaux, est à présent mieux adapté aux besoins et au rythme de vie des habitants. Il est surtout plus agréable et plus sécuritaire. Les trottoirs ne sont plus abîmés et dangereux, la création de pistes cyclables, l'élargissement des trottoirs, l'aménagement d'un parvis devant l'église, contribuent à réduire la circulation et casser la vitesse de certains automobilistes. Bientôt, l'implantation

de végétaux et de mobiliers urbains amélioreront le confort de l'espace pour chacun. Cela apporte indéniablement davantage d'attractivité à ce centre commerçant que l'on savait déjà prisé et fréquenté par les habitants de Leers et des environs. Un centre-ville jaloué par d'autres communes.

## LA PLACE LUCIEN DEMONCHAUX

### Réaménagée et verdie

Pourtant cœur du centre-ville, la place Lucien Demonchaux a été réduite au fil des années à un parking. Elle méritait de retrouver convivialité et végétalisation. Si pour accéder aux commerçants, plus aisément et rapidement, il est conseillé de se stationner esplanade Jules Deprat, évidemment des emplacements ont été conservés à cet endroit. Mais ici, conformément à ce qui est ressorti des réunions et concertations, et comme dans l'ensemble des rues environnantes, la chaussée a été rétrécie, les trottoirs ont été élargis, des bordures posées pour rendre de l'espace aux piétons et les sécuriser. L'accès a été modifié, ne se faisant plus par la rue du Général de Gaulle mais par le giratoire de la rue Léon Gambetta. Surtout, des îlots de verdure ont fait leur apparition à divers endroits. Les places de stationnement ont été engazonnées afin de permettre la récupération des eaux pluviales. Des arceaux vélos et du mobilier urbain, tels des bancs, vont également être installés. Tout cela devant contribuer à retrouver confort, apaisement, en un mot convivialité.



## UN PARVIS CONVIVAL

### Devant l'église



Élément du patrimoine de la ville, l'église Saint-Vaast jusqu'à présent coincée entre des voies de circulation et un parking, était peu mise en valeur. Afin de la rendre plus visible, plus accessible, de la libérer des entrées et sorties de véhicules voulant stationner sur la place Lucien Demonchaux qui doivent maintenant se faire par le giratoire de la rue Léon Gambetta, elle a été dotée d'un véritable parvis piéton.

## RUE DES PATRIOTES

### Piétons et vélos retrouvent leur place

La rue des Patriotes est le point névralgique du centre-ville. Mais qui dit centre d'intérêt, dit passage et circulation. Cette rue étroite, en sens unique, était devenue au fil du temps moins agréable. Les voitures y circulant trop et trop vite. Pour l'apaiser et la sécuriser, ont ainsi été pensés l'élargissement des trottoirs, la création d'une chicane, le marquage de passages piétons, la matérialisation d'une piste cyclable, la pose d'arceaux vélos, le stationnement alterné, sans oublier la végétalisation. Davantage de place a été accordée aux piétons et cycliste. À la nature également. Cela pour un cadre de vie plus agréable. Et cela prendra encore plus de sens lors de l'installation des terrasses de certains commerces.



## UN GIRATOIRE

### entrer et sortir du parking Lucien Demonchaux

Entrer et sortir du parking de la place Lucien Demonchaux était peu aisé. Manque de visibilité, manque de place, la manœuvre était peu sécurisée pour les automobilistes comme pour les piétons. L'accès se faisant jusqu'alors par la rue du Général de Gaulle a ainsi été condamné et déplacé derrière l'église, rue Léon Gambetta via un giratoire créé.



## VERDURE, PISTE CYCLABLE, BANCS

### Le centre-ville plus confortable



Afin d'améliorer le cadre de vie et de lutter contre les îlots de chaleur, part belle a été faite, à l'occasion de ces travaux de réaménagement, à la végétalisation. De nombreuses fosses à végétaux ont ainsi été réalisées et attendent désormais qu'arbres, arbustes et plantes intègrent le paysage. Afin de répondre également à la demande des habitants, et souhaitant inciter le plus grand nombre aux mobilités douces, la Ville a voulu l'aménagement d'une piste cyclable rue des Patriotes. Des arceaux vélos vont aussi être installés à divers points. Du mobilier urbain, tel des bancs seront encore implantés prochainement. Une bonne chose pour la lutte en faveur de la qualité de l'air.







## SAMEDI 4 OCTOBRE

### Les familles seront à la fête

*L'an passé, Familles en fête a remplacé les journées Petite enfance, parentalité et jeunesse. Organisée début octobre sur le thème des émotions, la manifestation a rencontré un tel succès qu'elle sera de retour cette année, sur la thématique des écrans.*

**S**e déconnecter pour se reconnecter. Mettre les écrans en veille pour s'éveiller, se réveiller. On sait tous que c'est primordial, qu'il va falloir vraiment s'y atteler. Parce que ces écrans commencent vraiment à prendre trop de place dans nos vies. Celles des parents comme celles des enfants. D'autant que les effets néfastes de ces écrans notamment dans le développement de l'enfant ont été démontrés. Alors stop! Revenons à l'essentiel. Éloignons-nous des écrans, rapprochons-nous, retrouvons-nous en famille.

#### **Pas d'écrans mais des jeux**

C'est ce que proposera la nouvelle édition de Familles en fête organisée par la direction Enfance-Éducation-Jeunesse et Sports

de la Ville au début du mois d'octobre.

Si les jeunes plancheront début septembre sur les animations qu'ils mettront en place ce jour-là; côté petite enfance, tout se déroulera au Centre Petite Enfance (CPE). Toute la matinée, les familles pourront partager un moment autour d'un memory géant, d'un karaoké, d'une séance de motricité, d'un atelier cuisine, d'une chasse au trésor. C'est quand même mieux que d'être tout seul devant un écran... La thématique sera reprise également pour des activités proposées aux enfants lors de la pause méridienne ou durant la garderie cette semaine-là.

**Familles en fête, samedi 4 octobre au CPE de 9h à 13h.**  
Programme complet sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)

## AU CPE

### La restauration passe au 100 % Bio



La qualité de la restauration scolaire est une priorité pour la Ville qui a fait le choix de la gérer en interne. La cuisine centrale travaillait ainsi jusqu'à présent pour les écoles comme le Centre Petite Enfance. Elle offrait donc à tous les enfants leersois déjeunant dans les structures de la ville 65 % de denrées durables et 45 % de produits bio. Afin d'aller encore plus loin dans la démarche, le CPE a souhaité faire appel maintenant à Croc la vie pour concocter le déjeuner des plus petits. L'entreprise régionale créée en 2009, spécialisée dans les 0-3 ans, sera pour le CPE l'opportunité d'offrir aux bambins des repas élaborés par une diététicienne pour assurer le suivi de l'équilibre. Des repas frais et de saison, 100 % bio. 100 % de la viande est également d'origine française et 50 % des achats sont en circuit court.

# GRANDIR À L'ÉCOLE

## On apprend aussi à nager

C'est l'été, le temps des grandes vacances. Que vous partiez à la mer, à la montagne, ou que vous restiez dans les environs, aller à la piscine avec les enfants est sûrement à votre programme. Pour qu'ils puissent s'amuser en toute sécurité et sans prendre de risque, qu'ils sachent le plus tôt possible nager est primordial. Or il s'avère qu'encore aujourd'hui selon une étude réalisée dans le cadre des JO, 3 enfants sur 4 ne sauraient pas nager à leur entrée au collège. Pourtant, la majorité des villes, conformément aux recommandations de l'Éducation Nationale,

subventionnent depuis plusieurs années, pour les écoliers de leur territoire, des séances de natation afin que tous les enfants puissent en faire l'apprentissage. À Leers, ce sont les élèves de CM1 des 3 écoles qui sont ainsi invités, dans le cadre de leur cursus, à suivre des cours de natation à la piscine des 3 villes de Hem. Chacun de ces 150 jeunes leersois concernés bénéficient ainsi de 10 à 12 séances par an. Entrée de piscine et transport, le coût est de 51,55 € par enfant chaque année pour la Ville.



## À LA RENTRÉE SCOLAIRE De nouvelles têtes dans les établissements

L'année scolaire est terminée. Est arrivé le temps des grandes vacances. Des vacances qui se prolongeront pour certains enseignants ou directeurs qui ne rempileront pas à la rentrée de septembre, en tout cas à Leers, car ils changent de communes ou parce qu'ils ont gagné le droit à une retraite bien méritée. Ce sera le cas de Philippe Tiberghien, directeur du groupe scolaire Jeanne d'Arc qui rejoindra l'école Notre-Dame de Lourdes de Hem en tant qu'enseignant spécifique en septembre. Aurélie Brulein, auparavant à Saint- Ignace à Bousbecque, prendra le relais à la tête de l'établissement

et en tant qu'enseignant des Grande section / CP. Suite à une fermeture de classe, Marjorie Halle (GS) et Noémie Puchaux (CE1) quitteront elles aussi l'établissement.

Françoise Dillies, professeure des CM1 à Blin Péri, sera à la retraite. Le flambeau sera repris par une jeune enseignante. Madame Lemaire professeure des petits-moyens à Alice Cotteaux quittera Leers pour rejoindre Toufflers. M. Bocquet, directeur du collège Daudet depuis 2019 quittera ses fonctions pour rejoindre Roger Salengro d'Houplines et sera remplacé par Patrice Lemaire.



Aurélien Brulein prendra le relais de Philippe Tiberghien, à la tête du groupe scolaire Jeanne d'Arc.



M. Bocquet cède lui la place à M. Lemaire (absent lors de la photo) au collège Daudet.

## PORTAIL FAMILLE Il faut s'inscrire et réserver !

N'oubliez pas ! Que ce soit pour les cantines, garderies, Alsh ou mercredis récréatifs, vous devez dans un premier temps effectuer une inscription sur le portail Famille. Vous devez pour cela déposer l'ensemble des documents demandés. Une fois votre demande validée par les services Enfance-éducation-jeunesse et sports de la Ville, vous pourrez réserver vos activités et les jours souhaités pour chacune d'entre elles, en fonction de leurs modalités propres. Attention, cette étape de

réservation est obligatoire car une inscription ne vaut pas réservation. Pour les garderies des Alsh et mercredis récréatifs, en revanche, nul besoin de réserver, vous recevrez une facture avec les jours auxquels votre enfant a participé. Notez qu'à présent l'ensemble des services peuvent être réglés par prélèvement automatique.  
**Plus d'infos auprès de la Direction Enfance-éducation-jeunesse et sports.**



## Fête de l'Amitié franco-belge **DEMANDEZ LE PROGRAMME!**

*Cette année encore le programme va être intense le week-end des 20 et 21 septembre. Sportif, artiste, fan de culture, adepte de cartes, vous trouverez forcément de quoi faire...*

**L**a fête de l'Amitié franco-belge est un des temps forts de la vie locale. Chaque année, en septembre, durant un week-end, les voisins de Leers et Estaimpuis se retrouvent autour de plusieurs animations. Évidemment, sont toujours au rendez-vous la convivialité, le partage, les échanges, en un mot l'amitié.

### **Braderie, course de caisses à savon...**

Si les festivités débuteront du côté belge le vendredi, à Leers l'ouverture de ce week-end sera marquée le samedi par les traditionnelles puces. Celles-ci se dérouleront dans les rues situées à la frontière. Près de 300 emplacements côté français,

et presque autant côté belge, vous permettront de dénicher encore des trésors insoupçonnés.

Dimanche, ne ratez pas la nouvelle édition de la course de caisses à savon. Lancée l'an dernier rue Hoche, elle se déroulera cette fois rue du Maréchal Leclerc. Venez vibrer en voyant déborder de drôles de bolides et surtout rire et être époustouflés par l'imagination, l'originalité et parfois la folie de certains concurrents qui ne savent pas ce qui les attend cette année...

**Fête de l'Amitié franco-belge les 20 et 21 septembre.  
Restauration et buvette sur place. Programme complet sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)**

## **CAISSES À SAVON EN VOITURE SIMONE!**

Lancée l'année dernière et ayant rencontré un succès inimaginable, la course de caisses à savon revient le dimanche 21 septembre. Certains y pensent depuis bientôt un an, d'autres n'ont commencé à construire leur bolide qu'il y a quelques semaines. Certains ont une revanche à prendre, d'autres ne savent pas encore ce qui les attend lors de cette nouvelle édition repensée et promettant des surprises. Moulin, bateau, cornet de frites ou autre objet non identifié, ils seront tous sur la ligne de départ à 15h, rue du Maréchal Leclerc. Si vous voulez parfois halluciner et souvent rire, soyez là vous aussi. Pour les concurrents, les inscriptions sont en cours. Vous devez être 3, un pilote et deux pousseurs. Vous devez construire vous-même votre bolide. Une fois lancé, il doit rouler et être capable de freiner...

Plus d'infos, règlement et bulletin d'inscription sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)

## **BRADERIE INSCRIVEZ-VOUS!**

Les puces de cette fête de l'Amitié franco-belge s'installeront côté français dans la rue Victor Hugo à partir du carrefour avec la rue de Gand jusque la rue mitoyenne, rues de Gand, de Mons, Mitoyenne, de 8h à 15h. Les inscriptions pour les emplacements de 2 m, côté français, se dérouleront en mairie, service Animation, les 29 et 30 août pour les riverains, les 3 et 6 septembre pour les Leersois, à partir du 9 septembre, pour tous dans la limite des places disponibles.

Plus d'infos sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)

DÉCOUVRIR

## LE 23 AOÛT

Une toile sous les étoiles



Ce sera le petit truc en plus pour bien finir l'été... Le 23 août, en début de soirée, rendez-vous plaine du moulin ! N'oubliez pas vos chaises longues, coussins et plaid. Vous trouverez de quoi vous ravitailler en boissons et popcorn. Sur écran géant et sous les étoiles, c'est « Un petit truc en plus » qui sera diffusé. C'est vous qui avez choisi le titre lors d'un sondage qui vous a été proposé en mai sur Facebook. Cette nouvelle édition du ciné plein-air de Leers sera une belle occasion de passer

une sympathique soirée en famille ou entre amis. Après l'univers enfantin de Dumbo il y a 2 ans, la petite larme que vous avez pu verser l'an passé devant E.T, cette année ce sera rires garantis !

---

**Cinéma en plein air le 23 août au coucher du soleil, vers 21h30, plaine du Moulin, rue Hoche. Gratuit, ouvert à tous. Dès 20h, restauration, buvette, glace sur place, pique-nique possible.**

## VIVE LES ALLUMOIRS!

Le 27 septembre



Préparez vos lampions !

Fidèle à la tradition, la Ville proposera une nouvelle édition des Allumoirs le 27 septembre. Certes, cela marquera l'arrivée de l'hiver, du froid et des jours plus courts. Mais ce sera surtout l'occasion de se retrouver lors d'un moment festif, familial et convivial. On sait combien vous êtes attachés à cette balade dans les rues de la ville à la tombée de la nuit à la lueur des lampions. Alors, soyez, cette fois encore, au rendez-vous. À l'arrivée, des bonbons récompenseront les enfants.

---

**Départ à 19h30 du Moulin, rue Hoche, pour une arrivée à l'Amical Ciné. Gratuit, sans inscription.**

**Plus d'infos sur le parcours sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)**

## CONCERT LE 20 SEPTEMBRE

Les Crick Sicks commémorent la Victoire de 1945



Le 20 septembre, c'est plus qu'un concert qui vous attend salle Kerkhove. C'est un véritable spectacle que vous ont préparé les choristes de Crick Sicks. S'étant déjà essayés à l'exercice en 2018, lors du Centenaire de l'Armistice de 1918, les membres du chœur d'hommes de Tourcoing ont concocté cette fois, pour le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945, une importante prestation. À leurs côtés pour ce moment de devoir de mémoire qui leur est cher et qu'ils auront travaillé avec des professeurs d'art dramatique, un ensemble orchestral

issu de l'Académie de Mouscron. En costumes d'époque, les choristes vous proposeront des chants, eux aussi d'époque. Des morceaux alors interdits puisque souvent de prisonniers. Parfois enjoués, à d'autres moments tristes, ils seront en français mais aussi anglais ou allemand. Reflétant l'ambiance de la période, les chants seront entrecoupés d'histoires, de textes et de photos.

---

**19h, salle Kerkhove. Gratuit, réservation obligatoire en ligne sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)**



## KARATÉ

### 4 médaillés à la coupe de France

Le 19 avril dernier, Julien Perun, entraîneur des ados et adultes, et référent technique du club, est revenu de la coupe de France à Nieppe avec une médaille d'argent autour du cou. À ses côtés, Tom Wiart et Ombeline Andrys ont décroché la médaille d'or et Livio Verbrugge la médaille d'argent, de leur catégorie.

Vous aussi rêvez d'être un champion de karaté? Franchissez les portes du dojo. Si le club de Karaté Tai-Jitsu de Leers est performant, convivialité et bienveillance sont également ses

maître-mots. C'est pourquoi il accueille les enfants dès 6 ans jusqu'aux adultes et propose aussi du body karaté (cardio-training et renforcement musculaire). Dans une ambiance familiale vous y trouverez encore animations et stages tout au long de l'année.

---

**Arnaud Martin - Tél. : 06 64 16 04 56**  
**leerskarate@gmail.com - Facebook Karaté Tai Jitsu Leers**  
**Cours d'essai possible.**

## ADNES

### Place à la danse!



Les spécialistes des anagrammes auront fait le rapprochement : « adnes » pour « danse ». Créé en 2018, le club de danse compte aujourd'hui une trentaine de membres. Un chiffre en constante évolution mais qui reste raisonnable pour travailler efficacement. Sarah, Romane et Christelle, les 3 animatrices du club, proposent des cours pour les adultes et enfants dès 3 ans. Elles aiment mélanger les styles de danses, pour le plus grand plaisir des adhérents qui peuvent tout découvrir sans s'inscrire à divers cours. Familial, le club propose des animations

tout au long de l'année en plus de participer aux événements de la Ville. Chaque saison se finit avec un spectacle toujours abouti, l'objectif étant d'arriver à produire dans le futur de véritables comédies musicales. Pour cela, l'ensemble du club se forme sans cesse auprès de professionnels en décoration de scène, confection de costumes ou théâtre.

---

**Adnes**  
**Tél. : 06 10 97 86 24 ou**  
**adnes.contact@gmail.com**  
**Sur Facebook et Instagram**

## ÉNERGIE

### Grâce au Reiki



Le reiki est une pratique non conventionnelle d'origine japonaise fondée sur une méthode dite « énergétique » souhaitant apporter bien-être, soutien psychologique mais aussi physique aux personnes.

Suite à un burn-out, le leersois Cyril Bécu a retrouvé un équilibre grâce au reiki. Depuis, il s'est formé à cette pratique à l'école de reiki contemporain, pour pouvoir à son tour, en faire profiter les autres.

---

**Cyril Bécu - Tél. : 07 63 33 64 79**  
**cyril.b.reiki@gmail.com**  
**Instagram Cyril.reiki**

# DÉCOUVRIR AMICAL CINÉ

## 640 séances et 231 films en 2024!

Combien de villes de moins de 10 000 habitants peuvent se targuer de posséder un cinéma? Une « vraie » salle de cinéma, pas un équipement municipal non adapté mis à disposition pour une diffusion ponctuelle. Leers dispose d'une telle salle, enregistrée auprès du CNC depuis 1970! Cette salle de la rue Joseph Leroy, dont la Ville est propriétaire et qu'elle entretient, est gérée par l'Amical-Ciné, rattaché à l'association, centenaire, l'Amicale laïque.

Ce cinéma de proximité, situé en plein centre-ville, facilement accessible à pied et disposant de 2 parkings proches, propose chaque semaine 13 séances. En 2024, qui a été pour lui une excellente année, il en a même comptabilisé 640, avec 231 films diffusés! Son chiffre d'entrées ayant grimpé de 30 %. Une progression à faire pâlir les complexes des villes environnantes. Mais les amoureux du 7<sup>e</sup> art ne s'y trompent pas. Au niveau confort comme programmation, l'Amical-Ciné n'a rien à envier aux mastodontes. Avec ses 160 confortables fauteuils, écran géant, projecteur numérique, stand confiserie et sa programmation éclectique de films récents, il a tout pour plaire. Pour cela, la trentaine de bénévoles et le salarié technicien-programmateur-médiateur culturel, qui en sont à la tête, ne comptent pas leurs heures et déploient sans cesse de nouvelles idées.

### Projets et partenariats

En plus des séances publiques, ils accueillent scolaires, Alsh, associations, pour des diffusions spéciales. Ils multiplient les projets, avec l'École de musique par exemple, ou sur des thèmes particuliers, pouvant être suivis de débat. Lauréats d'un appel à projets de la DRAC, ils sont en pleine préparation pour la prochaine rentrée d'une médiation culturelle sur le thème « Regard



sur le monde » à destination des 3-18 ans. Séances, rencontres, ateliers, activités jalonnent leur année et celles des scolaires avec lesquels ils travailleront. D'autres partenariats seront amenés à se développer. Ce sera l'objet de leur journée Portes Ouvertes du 3 octobre au cours de laquelle ils ont prévu de faire connaissance avec toutes les structures sociales, culturelles, jeunesse qui le souhaiteraient et construire les actions auxquelles certains rêvent...

---

**Amical Ciné, 35 rue Joseph Leroy. Tél. : 03 20 80 05 31**  
**amical.cine@gmail.com - www.amicalcine.fr**  
**sur facebook et instagram**

**Vous voulez rejoindre l'équipe des bénévoles?**

**Vous êtes les bienvenus...**

**Journée Portes ouvertes aux professionnels le vendredi**  
**3 octobre dès 9h30.**

## ESCRIME

### Apprenez à manier le sabre!



Le club d'escrime de Leers va fêter ses 3 ans d'existence en septembre. Avec le temps, le petit club familial s'est progressivement fait une place dans le monde de l'escrime. Si pour les uns, il propose des entraînements loisirs, il en emmène d'autres aux compétitions départementales et régionales.

Pour le moment, Damien Kraj, le maître d'armes du club, enseigne le sabre aux enfants de 6 à 12 ans tous les samedis matins à la salle Alphonse Daudet. Mais, si la structure continue de se développer, l'objectif est d'ouvrir dans le futur les cours aux catégories supérieures.

---

**Damien Kraj - escrime-leers@hotmail.com - Facebook**  
**Club d'escrime de Leers - Tél. : 06 18 12 41 80**  
**Cotisation : 135 €/an. Matériel prêté (tenue, masque, arme)**

PRÉSERVER

# LE REP'LEERS CAFÉ FÊTE SES 2 ANS

Plus de 230 objets y ont déjà repris vie

*Déjà deux années que le Rep'Leers Café a été mis en place sur l'idée du Conseil des Seniors. Le moins que l'on puisse dire c'est que le service était attendu et qu'il plaît.*



Plus de 450 visiteurs, lors de 19 séances, plus de 500 objets examinés et 230 réparés ayant repris vie. Ces jolis chiffres sont ceux du Rep'Leers Café mis en place il y a à peine deux ans. Les bénévoles qui composent l'équipe n'en sont pas peu fiers. Le public, lui, est surtout satisfait de pouvoir trouver un lieu où redonner vie à des objets du quotidien ayant certes un peu vécu mais pouvant toujours fonctionner pour peu que l'on sache comment les réparer, sans pour autant que cela coûte aussi cher que d'en racheter des neufs. Au Rep'Leers, les bénévoles savent tout

réparer, ou presque. Les objets auxquels ils peuvent tenter de redonner vie vont du petit électroménager à l'ordinateur en passant par la télé, la radio, le vélo ou encore la machine à coudre. C'est dire les compétences et la volonté de l'équipe de bénévoles à votre disposition pour vous aider à remettre dans le circuit ou recycler plutôt que de jeter.

**Rep'Leers Café le 4<sup>e</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h30 à la Maison Des Jeunes. Vous voulez être bénévole ? Pour accueillir ou réparer ? Vous êtes les bienvenus !**  
Infos en mairie (Tél. : 03 20 20 06 00).

## CHASSE AUX MÉGOTS!

Le 13 septembre



Seul 1 mégot sur 2 serait mis à la poubelle! 7,7 milliards seraient en revanche jetés dans les espaces publics! Le 13 septembre, la Ville vous propose de partir à la chasse de ces déchets particulièrement polluants puisque composés de microplastiques, d'ammoniaque ou d'arsenic, avant qu'ils ne finissent dans les eaux usées, les océans et donc aient encore plus d'impact sur notre environnement.

Cette action anti-mégots s'inscrit dans le cadre d'une démarche de sensibilisation faisant suite à la récente signature de convention avec Alcome, éco-organisme de soutien aux collectivités dans la lutte contre les mégots.

**Samedi 13 septembre de 10h à 12h.**  
Inscriptions : [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)  
ou 03 20 20 06 00.

## PAV NE VEUT PAS DIRE DÉCHÈTERIE!

Les Points d'Apport Volontaire ont été installés pour réceptionner les emballages en verre. Ces emballages-là uniquement. Il est interdit d'y jeter d'autres déchets. Tout comme il est interdit de déposer au-dessus du container ou à son pied, du verre, si la benne est pleine, ou d'autres déchets dont vous souhaiteriez vous débarrasser. Cela, pour une question

d'hygiène, de confort et de sécurité. Celle de tous, des employés de Esterra qui vident les containers comme des enfants ou des animaux qui pourraient passer à proximité et être blessés par des débris. Inutile de laisser vos sacs ou cartons dans lesquels vous aviez mis vos verres à jeter dans le PAV car ils ne seront pas ramassés.





## L'ÉCO-PÂTURAGE S'INSTALLE À LEERS

### Des brebis pour entretenir le complexe sportif

**L**eers est une ville à la campagne. En plus de ses champs, de ses vaches, elle possède maintenant aussi des ovins et des caprins. Une trentaine de brebis et de chèvres de Patureco ont investi les espaces verts du complexe sportif au début du mois de juillet. La Ville confie à présent l'entretien de la plaine du complexe à la société d'éco-pâturage.

#### 22 000 m<sup>2</sup> à ratiboiser

Les animaux vont être heureux ici.

Ils vont avoir de quoi grignoter sur les 22 000 m<sup>2</sup> d'espaces naturels. Herbes, haies, ils auront le droit de ratiboiser tout ce qu'ils veulent dans l'enclos qui leur a été réservé. Pour leur confort, durant les mois qu'ils passeront à Leers, ont été installés abris et abreuvoirs. Jusque novembre, vous pourrez les voir gambader. À l'hiver, leur berger, qui aura pu leur rendre régulièrement visite durant la saison estivale, viendra les rentrer au chaud, chez eux, à Sainghin. Soucieuse de répondre aux enjeux de

transition écologique, la Ville a fait le choix cette année d'entretenir une partie du complexe grâce à l'éco-pâturage afin de participer encore une fois à une gestion plus durable de la ville, une gestion devant évoluer afin de préserver la santé des hommes, de la faune, de la flore. L'expérience pourrait être pérennisée l'an prochain.

**Attention, pour leur bien-être, les animaux dans leurs enclos ne doivent pas être nourris.**

## TRAVAUX

### Réfection du balcon de la salle des mariages



Dans le courant du mois de mai, ont été entrepris des travaux de réfection du balcon et de l'escalier de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Datant des années 60, ce balcon et cet escalier s'étaient au fil du temps détériorés. Devenus impraticables pour des raisons de sécurité, ils avaient été condamnés. L'étanchéité du béton a été refaite, un système d'évacuation de l'eau créé, le revêtement des marches rénovés. Cela complète le nettoyage de la façade, la pose d'arceaux vélos et le fleurissement des abords.

## ICI, ON PLANTE!



Avec pour objectif de conserver l'esprit bucolique faisant de Leers une ville à la campagne comme les habitants l'aime, plusieurs plantations et opérations de fleurissement ont été effectuées au printemps. Les agents de la Ville ont ainsi garni ou aménagé de nouveaux espaces sur le parking du restaurant scolaire de la rue Victor Hugo, à l'entrée de la mairie, celle de l'ÉHPAD. Les entrées de ville, rue de Lys et au Carihem ont également été regarnies de fleurs et d'arbres. Évidemment, ont été choisies des plantations persistantes et demandant le moins d'arrosage possible.



## RÉAMÉNAGEMENT DU SITE SWEETCO

### La réflexion avance

Le 3 juillet, une réunion publique s'est tenue sur l'avancée de la réflexion du réaménagement de la friche Sweetco. Les propriétaires du terrain, le bailleur SIA et le promoteur Cogedim, souhaitent informer, entendre, rassurer les Leersois et partager avec eux le calendrier des opérations. Filature de coton en 1869, transformé en fabrication familiale de matelas par l'entreprise Sweetco en 1985 jusqu'à son déménagement dans le parc d'activités du versant Nord-Est en 2022, le site devenu une friche a été racheté par SIA/Cogedim en 2024.

Le projet de réaménagement a été pensé afin de réduire tout risque sanitaire, d'incendie, de dégradations ou encore de nuisances sonores qu'aurait pu engendrer une friche permanente ou l'ouverture d'une nouvelle usine ou entreprise sur ce terrain enclavé, en plein centre-ville, aux constructions obsolètes.

#### Un projet non arrêté

Évoluant au fil des années, le site a perdu sa cheminée, son porche, ses arches et une partie de sa toiture a été remplacée par du fibrociment. Construit au milieu des champs, il est désormais au milieu d'habitations, en plein centre-ville et ne compte que 10 arbres sur 2 hectares. L'objectif du projet est donc de lui redonner une fonction adaptée au contexte actuel, à savoir du logement et des services pour les habitants et de créer un nouveau poumon vert en cœur de ville.

Le projet est contraint par les exigences fixées par la Ville, à savoir maintien du beffroi, création d'une placette publique, renaturation du site, sécurisation du carrefour, limitation des hauteurs et du nombre de logements construits.

À la suite de l'établissement du préprojet de SIA/Cogedim, a été lancée une consultation auprès de la population le souhai-



tant, par l'intermédiaire du cabinet Hurba. Ainsi, les Leersois, le désirant, ont pu le consulter, faire remonter leurs inquiétudes et questionnements.

Cela a permis d'effectuer déjà certaines modifications pour adapter le projet aux attentes du voisinage proche.

Le résultat a été présenté à tous le 3 juillet. Les participants et leurs remarques ont été entendus. Des changements seront apportés au projet qui n'est pas encore arrêté.

Le permis de construire ne sera en effet pas déposé avant la fin de l'année. La construction, elle, n'étant pas prévue avant deux ans.

## NE JETEZ PLUS LE VERRE À LA POUBELLE

### Il doit être déposé dans les PAV

Fin mai, les PAV se sont déployés à Leers. Comme dans toutes les communes de la Métropole, ces Points d'Apport Volontaire ont été installés afin de recevoir les emballages en verre (bouteilles, flacons, bocaux, vides, non lavés, sans bouchon ni couvercle-Attention pas de vaisselle cassée) ne pouvant plus être jetés dans les poubelles de maisons sous peine de pas être ramassées par Esterra.

Ce nouveau fonctionnement, déjà en place dans une grande partie de la France, les PAV étant en place dans 85 % des cas, permet à la MEL de faciliter le tri et le recyclage.

Les 21 bennes de collecte de verre de Leers sont installées à des endroits stratégiques, faciles d'accès pour tous.

**Retrouvez les emplacements sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)**



# UNE PAGE SE TOURNE À L'ÉHPAD

## La directrice part en retraite

Le 1<sup>er</sup> septembre, Isabelle Charlot, la directrice de la résidence Les Cygnes, sera en retraite. Depuis plusieurs semaines, elle passe progressivement la main à son équipe. Sereine, elle sait que les agents avec lesquels elle collabore depuis plusieurs années sauront poursuivre son action avec les mêmes valeurs et philosophie. Mais pour l'équipe, évidemment, le changement de direction sera une nouvelle étape.

Isabelle Charlot était bien plus que la directrice de l'ÉHPAD. C'est elle qui en 2009 a mis en place la structure leersoise.

Infirmière de formation, Isabelle Charlot a débuté sa carrière professionnelle en 1986 en tant que directrice d'un premier foyer-logements de Roubaix, puis d'un second, avant de prendre la tête d'un « domicile collectif ». Afin d'acquérir de nouvelles compétences et de s'orienter vers la direction d'ÉHPAD, elle a repris ses études en 2002 et

passé un DESS de management des entreprises du secteur de santé. Cela lui a permis de faire ses armes en tant que coordinatrice des ÉHPAD de Lille avant d'être recrutée en 2008 par Leers afin de créer et ouvrir l'ÉHPAD Les Cygnes.

### Un métier passion

Passionnée par le terrain, le contact avec le public, profondément humaine, très engagée dans la qualité de vie des résidents, le respect de leur dignité, de leurs plaisirs, toujours attentionnée aussi bien envers les résidents, que leurs familles, qu'elle rappelle, il ne faut pas remplacer mais desquels il faut être proche pour travailler ensemble en confiance, elle est fière d'avoir pu mener à bien ce projet. Ce projet de vie. Parce que pour elle, un ÉHPAD n'est pas un lieu triste. Au contraire, c'est un lieu qui doit être chaleureux, animé, dans lequel on vit, on rit. On y partage de belles histoires, on se fait de beaux souvenirs.



C'est ce qu'Isabelle Charlot gardera en mémoire lors de sa retraite. Une retraite pour laquelle, cette maman de 2 filles et mamie de 2 petits-enfants, n'a rien planifié. Après s'être beaucoup reposée, elle sait juste qu'elle poursuivra les activités qui lui permettaient de lâcher prise et déconnecter : le yoga, la gym et la musique.

## SEMAINE BLEUE DU 6 AU 12 OCTOBRE

### Les aînés à l'honneur

La Semaine bleue est officiellement la semaine nationale des personnes âgées et des retraités. Chaque année, c'est ainsi l'occasion fin septembre-début octobre de valoriser la place des seniors dans notre société, de rappeler l'importance de leur rôle d'aînés, de sensibiliser le grand public, d'informer. Pour les communes, c'est toujours l'opportunité d'organiser également des sorties, animations, activités dédiées aux seniors.

Évidemment, à Leers, nul besoin d'attendre cette semaine nationale pour agir en leur faveur. Avec l'objectif que tout le monde puisse à Leers « bien vieillir », la Ville a fait de la politique seniors une de ses priorités. Être solidaire de ses aînés est une de ses principales préoccupations.



Tout au long de l'année, la Ville, en plus de les accueillir au CCAS afin de les informer ou guider, leur propose donc ateliers, activités culturelles ou sportives, voyages, repas et même un forum.

### Au programme

Cependant, il est vrai que lors de la Semaine bleue, Leers en profite pour amplifier ses animations qui sont autant d'occasions pour les aînés de la ville que l'on sait très dynamiques de se retrouver, de se rencontrer, d'échanger. C'est aussi ça l'inclusion, le vivre ensemble et la création de liens sociaux.

Ainsi, cette année sur le thème « Vieillir, une force à partager » sont prévus conférence, séance bien-être, marche...

**Prochainement, programme complet sur le site de la Ville [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr).**

## CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

### Les ateliers reprennent à la rentrée

Afin de réduire la fracture numérique, le CCAS organise des parcours de 8 à 10 séances d'apprentissage des bases informatiques. Ce parcours s'adapte au niveau et attentes de chacun. Plus d'une centaine de Leersois y ont déjà participé depuis leur lancement.

Une nouvelle session d'ateliers ayant lieu le jeudi



matin à la salle Lameyse, débutera à la rentrée. C'est le moment de venir parfaire

vos connaissances ou tout simplement vous familiariser au numérique.

**Inscriptions, CCAS  
au 03 20 20 06 05.**

**Pour une aide ponctuelle, des permanences numériques ont lieu le vendredi de 9 h à 11 h, sur rendez-vous.**

## ATELIER PRÉVENTION

### Venez stimuler votre mémoire !

Les trous de mémoire peuvent vite devenir un fléau pour les personnes qui en sont victimes puisque engendrant perte de lien social ou dégradation de la qualité de vie. En avançant dans l'âge, ces troubles peuvent malheureusement devenir de plus en plus courants. Pourtant, des solutions existent pour

aider et stimuler sa mémoire tout au long de la vie.

À la rentrée, le CCAS organisera, pour les plus de 55 ans, une série d'ateliers de prévention. Ils allieront conseils et exercices pratiques.

Venez découvrir le fonctionnement de votre mémoire et apprendre à la stimuler.

**Salle Lameyse,  
les mardis 9, 16, 23, 30  
septembre et 7 octobre  
de 9 h 30 à 11 h 30.  
Inscriptions (à l'ensemble  
des séances obligatoire-  
ment) auprès du CCAS  
au 03 20 20 06 05.**

## LE LAD DEVIENT LAD SERVICES

Le LAD existe depuis 31 ans. Partenaire de Angle Intermède Roubaix, il a profité du changement de nom de la structure roubaisienne en Grand Angle services Roubaix début juillet pour devenir LAD services. Évidemment, cela ne change rien à l'activité de l'association. Elle poursuit son but de mise en relation entre des familles recherchant des emplois à domicile pour du jardinage, repassage, ménage ou autres services, et des salariés en voie de réinsertion

socio-professionnelle auxquels elle offre un suivi pouvant déboucher sur un emploi fixe ou une création de micro-entreprise. Des portes ouvertes ainsi qu'un recrutement seront programmés le samedi 13 septembre de 10 h à 12 h. Ce sera pour les uns l'occasion de rencontrer les bénévoles, découvrir leur activité et pour les autres de postuler.

**LAD Services, 3 place Lucien  
Demonchaux, Tél. : 06 23 22 05 58.**

*Un problème personnel?  
Une solution personnalisée!*



**LE Conseil  
des Seniors**



## VOUS CHERCHEZ LE MEILLEUR CONTRAT ?

### Faites appel à la MISS

Souhaité par la Ville et demandé par le Conseil des Seniors, fin 2024 une convention a été signée avec l'association Mission Santé Sociale (MISS). Ce groupement d'assurances et mutuelles permet aux Leersois de comparer divers tarifs et contrats et ainsi trouver la meilleure offre correspondant à leurs besoins, âges et finances. Sont pour cela proposées chaque mois 3 permanences en mairie, au sein du CCAS. Elles ont lieu les 1<sup>er</sup> mardi, 2<sup>e</sup> vendredi et 3<sup>e</sup> mercredi du mois. Depuis son lancement à Leers, la MISS a déjà accueilli 178 familles.

Rendez-vous sur  
<https://missionsantesociale.org/>  
ou au 09 82 51 68 68.  
Plus d'infos auprès du CCAS.



## GLAM

### Le changement dans la continuité

À la fin de ce mandat, j'aurai exercé la fonction de Maire 10 ans, dix années passionnantes, enrichissantes, stimulantes.

Comme vous avez pu le lire dans l'édito de ce numéro, j'ai décidé de ne plus être tête de liste pour les Élections Municipales de 2026. Cette décision, difficile, je l'ai prise en ayant bien en tête l'avenir de notre commune et la volonté farouche que le Glam soit toujours à sa direction.

Pour ce faire, j'ai souhaité, soutenu par les membres du Glam, que Carmelo Furnari soit notre prochaine tête de liste car il incarne parfaitement, au travers de ce que j'ai pu vivre et analyser durant ce mandat, le statut de « meilleur » d'entre nous pour assumer cette noble tâche que j'ai la prétention d'avoir cernée et aussi servie le mieux possible.

Bien évidemment, après quelques dizaines d'années au sein du Glam, je compte bien y rester et, directement ou indirectement, continuer à œuvrer pour le bien de notre ville et travailler, certes à un rythme peut-être un peu moins soutenu, à assurer une continuité et à développer, dans l'intérêt général, de nouveaux projets pour prolonger les actions initiées par mes prédécesseurs et celles que j'ai pu mener ou démarrer avec l'aide des Adjointes, Adjointes, Conseillères et Conseillers de notre Groupe.

La période estivale nous attend, pour permettre à chacun, petit ou grand, de recharger ses batteries (sans besoin de borne de recharge!), de faire les choses soit que nous n'avons pas eu le temps ou l'occasion de faire, soit que nous avons repoussées, soit de ne pas faire grand-chose... d'autre que d'être en vacances!

Bel été quelle que soit l'option ci-dessus choisie.

Jean-Philippe ANDRIÈS Tél. : 06 27 36 05 48  
glamleers@bbox.fr

## VITALISER LEERS

**Texte non parvenu au moment  
de l'impression du document.**

Mathieu JOHNSTON Tél. : 06 15 41 04 94  
mathieu.johnston@gmail.com

## VIVRE À LEERS

**Texte non parvenu au moment  
de l'impression du document.**

Jérémy ROTSAERT Tél. : 06 87 12 03 22  
jeremy@vivrealers.fr <https://www.vivrealers.fr/>

## ANGÉLIQUE WATRELOT, CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE

### Une jeunesse à accompagner, même pendant l'été!!!

L'année scolaire s'est achevée, et je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des enseignants pour leur engagement, leur patience et leur dévouement tout au long de l'année. Leur rôle est essentiel dans la construction des savoirs, mais aussi dans l'accompagnement humain de nos enfants.

Je souhaite également exprimer toute ma reconnaissance envers les AVS et personnels municipaux, qui œuvrent chaque jour dans nos écoles et nos services, souvent dans l'ombre, mais toujours avec une grande implication. Leur travail auprès des jeunes mérite d'être salué.

En cette période estivale, je souhaite de très bonnes vacances à tous les enfants, aux familles et l'équipe éducative. Les vacances doivent être un moment de détente, de joie et de découverte. C'est pourquoi les centres aérés ont une place essentielle à jouer.

Cependant, il est regrettable que, trop souvent, les visites officielles de ces centres par les élus soient programmées à des moments où les enfants sont absents : en sortie ou en camp. Les locaux sont alors vides, et la réalité du terrain nous échappe. Visiter un centre sans enfants, c'est passer à côté de l'essentiel : l'ambiance, les activités, les sourires, l'investissement des équipes.

La jeunesse mérite une politique ambitieuse et cohérente. Il est temps de la placer au cœur des décisions, notamment pour les jeunes de Leers, qui attendent des services adaptés, accessibles et vivants.

Bonnes vacances à tous.

Angélique WATRELOT pour l'équipe de Leers Ensemble  
Tél. : 06 19 24 73 96 [contact@leersensemble.fr](mailto:contact@leersensemble.fr)

# l'Agenda

municipal et associatif

Informations fournies par les associations avant le 15 juin.

## août et sept.

### À partir du 15 juillet Candidature animateurs



Vous voulez être animateur pour les mercredis récréatifs et les petites vacances? Candidatez sur le site de la Ville [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)

### Samedi 9 août Balade naturaliste

Sur les traces des libellules.  
Organisée par le Département, avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature. De 14 h 30 à 16 h 30.  
Départ: allée des Pêcheurs, inscriptions: [celluleeau-roubaix@orange.fr](mailto:celluleeau-roubaix@orange.fr) ou au 03 20 99 00 22.

### Jeudi 14 août Assemblée générale Anim'Leers

Salle Pasteur à 18 h 30.

### Dimanche 17 août Déchèterie mobile



Parking du cimetière La Croix des Bergers, rue Louise de Bettignies, de 9 h 30 à 12 h 30.

### Mercredi 20 et jeudi 21 août Passage de la balayeuse

En raison du passage de la balayeuse, le stationnement sera interdit de 8 h à 17 h:

■ Mercredi 20 août dans les rues du Maréchal Leclerc, Hoche, de Lys, de Watrelos, Pierre Catteau, Léonard de Vinci, Jules Ferry, Suffren, du Château d'eau et l'avenue de Verdun.



■ Jeudi 21 août dans les rues Joseph Leroy, Roger Salengro, des Patriotes, Léon Gambetta, du Maréchal de Lattre de Tassigny, Victor Hugo, du Général de Gaulle, Jean Jaurès, Franklin, du Capitaine Picavet, Gibraltar droite, et gauche, de Néchin, Louise de Bettignies et Aurèle Guénard.

### Samedi 23 août Ciné plein air



Diffusion du film « Un petit truc en plus » sur écran géant, plaine du Moulin, à 21 h 30. Gratuit. Voir page 12.

### À partir du 29 août Inscriptions braderie des fêtes franco-Belge



Auprès du service Animation, en mairie. Riverains uniquement, 3 €/2 m : vendredi 29 août 9 h-12 h et 13 h 30-17 h et samedi 30 août 9 h-12 h.  
Leersoï, 3 €/2 m : mercredi 3 septembre 9 h-12 h et 13 h 30-17 h et samedi 6 septembre, 9 h-12 h.  
Non-Leersoï, 4 €/2 m : à partir du 9 septembre. Voir page 11.

### Mardi 2 septembre Assemblée générale d'Adnes

À 19 h, salle Pasteur.

### Du 3 au 11 septembre Rentrée de l'Espace Culturel

■ 1<sup>ers</sup> contacts avec les professeurs : du mercredi 3 au mardi 9 septembre  
■ 1<sup>ère</sup> rencontre élèves éveil musical : mercredi 3 septembre à 10 h  
■ Reprise des cours (individuels et collectifs) : mercredi 10 septembre  
■ Reprise des répétition de l'Harmonie : jeudi 11 septembre de 20 h 30 à 22 h  
■ Reprise des répétitions du Diapason : vendredi 5 septembre de 18 h 30 à 20 h 30

### Mercredi 3 septembre Bus accès au droit

Parking de l'Hôtel de Ville de 14 h à 17 h.

Gratuit, sans rendez-vous.



### Vendredi 5 septembre Inscription LOS Karaté Tai-Jitsu

De 18 h à 20 h, au complexe sportif Motte-Bossut, 37 avenue de Verdun.

### Samedi 6 septembre Répare ton vélo !

Avec le Busabiclou.  
Parking de l'Hôtel de Ville de 9 h à 12 h 30.



### Lundi 8 septembre Assemblée générale Artanime

Salle André Kerkhove à 18 h 30.

### Lundi 8 septembre Début des cours Adnes

Espace Arnaud Beltrame, 47 bis rue de la Papinerie. Cours d'essai possible  
Informations sur <https://adnes59.wixsite.com/adnes>

### Mardi 9 septembre Début des cours LOS Karaté Tai-Jitsu

Complexe sportif Motte Bossut, 37 avenue de Verdun  
Voir horaires sur <https://leers-karate.fr/>

### Mardi 9 septembre Repas Moules frites



La Résidence des 4 vents vous propose un nouveau repas à thème. Au menu : Muscat et ses biscuits, salade d'endives au Bleu, moules marinières-frites, tarte au sucre et sa boule vanille.  
Tarif : 17,17 €. Ouvert à tous les Leersoï. Réservation auprès de la Résidence, avant le 29 août au 03 20 75 13 90.

### Mardi 9 septembre Assemblée générale Pirouette théâtre

Salle André Kerkhove à 18 h 30.

## Samedi 13 septembre Opération « Chasse aux mégots »



De 10h à 12h  
Voir page 15.

## Ramassage citoyen

De 14h30 à 16h30  
Inscriptions : [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)  
ou 03 20 20 06 00.

## Samedi 13 septembre Portes ouvertes LAD services

De 10h à 12h, 3 Place L. Demonchaux.  
Voir page 19.

## Dimanche 14 septembre 42° Circuit des Châteaux

Organisé par le Leers OS Cyclo.  
Plusieurs distances : 30-60-80-110 km.  
Départ de la salle polyvalente rue Louis Pasteur. Inscription sur place à partir de 7h. Participation : 4 €.

## Les 20 et 21 septembre Fêtes de l'amitié franco-belge



Samedi 20 septembre : braderie de 8h à 15h, rues Victor Hugo, de Mons, de Gand, Mitoyenne.

Dimanche 21 septembre : course de caisses à savon, rue du Maréchal Leclerc à 15h.

Programme complet sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)  
Voir page 11.

## Les 20 et 21 septembre Cropping party

Ateliers de scrapbooking par les Ateliers artistiques du moulin. Venez assister au travail des participants.  
Salle Pasteur de 9h à 17h.

## Samedi 20 septembre Journées du Patrimoine

Le musée Guy Haquette sera ouvert de 10h à 12h et de 14h à 17h.  
Fermé le dimanche 21 septembre.  
Une visite de l'église sera proposée le dimanche à 14h30.

## Samedi 20 septembre Concert des Crick Sicks



Commémoration de la Victoire de 1945.  
Salle André Kerkhove à 19h. Gratuit sur réservation en ligne sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)  
Voir page 12.

## Dimanche 21 septembre Déchèterie mobile

Parking du cimetière La Croix des Bergers, rue Louise de Bettignies, de 9h30 à 12h30.



## Samedi 27 septembre Rep'Leers Café

Maison des Jeunes, complexe Daudet, rue Roger Salengro, de 9h à 11h30.



## Samedi 27 Septembre Marché de la Seconde Main

Par l'Association des Familles de Leers de 8h à 15h, salle Pasteur.  
Petite restauration sur place.  
Infos et inscription : 06 28 19 82 06  
[assofamillesleers@hotmail.com](mailto:assofamillesleers@hotmail.com)

## Samedi 27 septembre Allumoirs

Départ à 19h30 du Moulin, rue Hoche, et arrivée à l'Amical Ciné  
Voir page 12.



## Dimanche 28 septembre Workshop et bal country de Karacol

Workshop de 14h à 18h.  
Bal country de 18h30 à minuit.  
Salle André Kerkhove.

## Lundi 29 septembre Don du sang

Salle Pasteur, de 14h à 19h.  
Réservation des créneaux en ligne.



## Mardi 30 septembre Atelier cosmétique au naturel



« Fabrication de déodorant et dentifrice » avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature. Salle Jacques Lameyse, de 18h à 20h.

Inscriptions : [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)  
ou 03 20 20 06 00.

## Vendredi 3 octobre Portes ouvertes de l'Amical-Ciné

Pour les partenaires : associations, établissements scolaires, centres sociaux, municipalités... souhaitant envisager une collaboration, des actions, événements. Présentation mutuelle du fonctionnement de chacun.

Dès 9h30, 35 rue Joseph Leroy.  
Infos et inscriptions à [amical.cine@gmail.com](mailto:amical.cine@gmail.com)

## Samedi 4 octobre Bourse multi-collections

Par l'Amicale laïque  
Salle Pasteur, de 9h à 16h

## Samedi 4 octobre Familles en fête



Au CPE, 9h-13h pour la petite enfance : animations, ateliers.

Pour les jeunes programme à venir.  
Voir page 9.

## Du 6 au 12 octobre Semaine bleue

Nombreuses animations dédiées aux seniors. Voir page 18.

Programme complet sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)

### Amical Ciné



### Jusqu'au 26 Août

Fermeture de la structure

### Vendredi 3 octobre Portes ouvertes

Aux éventuels futurs partenaires.  
Dès 9 h 30.

Amical Ciné, 35 rue Joseph Leroy

Tél. : 03 20 80 05 31,

[amical.cine@gmail.com](mailto:amical.cine@gmail.com)

[www.amicalcine.fr](http://www.amicalcine.fr)

Retrouvez programmation et infos sur facebook Amical Ciné Leers et instagram

## RETROUVEZ AUSSI toutes les infos de la ville sur :

le site Internet de la Ville  
[www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)



le Facebook



l'Instagram



l'application mobile

Android



Apple



ou en vous inscrivant à la newsletter



## Centre Petite Enfance



Retrouvez l'ensemble des animations proposées au CPE les prochaines semaines. Ateliers pour parents avec ou sans leurs enfants.

### Le 13 septembre

Atelier Moulin des familles

### Du 16 au 20 septembre

Semaine de la mobilité douce

### Le 30 septembre

Atelier des 1000 premiers jours sur le burn-out parental et soirée des Improvocateurs.

Centre Petite Enfance,  
43 rue du Général de Gaulle,  
Tél. : 09 73 32 05 48.

## Maison Des Jeunes



### Août

Fermeture de la structure

### Mardi 2 septembre

Réouverture

### Mercredi 10 septembre

Réunion de début d'année à 16h 30.  
Échange avec les jeunes sur la programmation, l'organisation de la journée « Familles en fête » pendant laquelle seront proposées des animations pour les jeunes, les vacances d'automne...

Renseignements et inscriptions

Maison Des Jeunes,

Complexe Daudet, rue Salengro.

Tél. : 03 20 75 62 59.



## ÉTAT CIVIL

### Naissance

Nélia Valens le 8 mai

### Mariages

Jérôme Wagon et Émilie Vanhove,  
le 22 mai

Frédéric Ravidat et Anne-Charlotte  
Dondaine le 22 mai

Tony Maertens et Julie Mosse,  
le 24 mai

Guillaume Mattiuzzi et Constance  
Lauwick, le 30 mai

Xavier Camier et Sandrine D'hooghe,  
le 30 mai

Anthony Duquénoy et Céline  
Vanhove, le 31 mai

Antonio Da Costa et Clodina de Jesus  
Ribeiro, le 31 mai

Hervé Dierynck et Leslie Jaeger,  
le 6 juin

Livio Catteau et Aurélie Henaut,  
le 21 juin

Patrick Vancauwenberge et  
Amandine Ghiot, le 28 juin

Alexis Delsalle-Vandekerckhove et  
Delphine Quesnez, le 28 juin

Gérald Delerue et Alix Armand,  
le 28 juin

Kevin Ingelaere et Florence Lefebvre,  
le 28 juin

### Décès

Jean-Marie Parmentier, le 10 mai

Henri Nuttin, le 14 mai

Charles Delobel, le 2 juin

Yvonne Guyon Vve Watteau, le 8 juin

Jean Duponchel, le 12 juin

Roland Bailleul, le 14 juin

Michel Hallot, le 19 juin

Gabriel Delmer, le 2 juillet

Simone Gekière Vve Minaux,  
le 3 juillet

## Avis aux associations !

Ces pages d'agenda sont à votre disposition. Profitez-en pour communiquer sur vos actions, manifestations, assemblées générales. Pour cela, merci de nous faire parvenir dates, heures, lieux et coordonnées à [communication@ville-leers.fr](mailto:communication@ville-leers.fr). Pour le prochain Leers Infos de septembre, ce sera avant le 15 août.

# Préparez-vous!

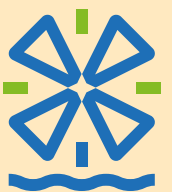
# CAISSES A SAVON



Infos



# COURSE LE 21 SEPTEMBRE...



VILLE DE  
Leers